

CATALOGUE 2018

FORMATIONS

SUR LES TRANSPORTS PUBLICS
ET LA MOBILITÉ

Transport des élèves et
étudiants handicapés

www.agir-formations.fr

AGIR
Le transport public indépendant
FORMATIONS

Sommaire

• Gérer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH1)	3
• Optimiser le transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH2)	4
• Approche et diversité des problématiques du handicap dans le transport public – 2 jours (TEH3)	5
• Passer un marché public de transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH4)	8
Bulletin d'inscription aux formations AGIR 2018	9

Ces formations sont organisées pour les élus et techniciens des Conseils départementaux ou d'autres organismes en charge du transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

Gérer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH1)

29 janvier 2018

de 9H30 à 16H30 au 8, villa Lourcine – 75014 PARIS (locaux d'AGIR)

L'objectif de cette journée est de mieux définir le handicap et de présenter les instances nationales et locales œuvrant en ce domaine avec un focus sur les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et leur lien avec le transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

L'après-midi de cette formation sera consacrée au cadre juridique du transport des élèves et étudiants en situation de handicap avec un éclairage sur les avantages et inconvénients de ce contexte.

9H30 : Accueil des participants et tour de table

9H45 : Quelles réalités sociales derrière le mot « handicapés » ?

- ◆ Les différents types de handicaps
- ◆ Le handicap en quelques chiffres
- ◆ Les associations, partenaires incontournables

11H00 : Des institutions et des acteurs

- ◆ Connaissances des institutions nationales et locales dédiées au handicap : CNSA, MDPH et CDAPH
- ◆ Les Conseils départementaux comme acteurs centraux

12H30 : Déjeuner (pris en commun / non pris en charge)

14H00 : Contexte réglementaire

- ◆ Cadre juridique (code des transports, etc.)
- ◆ Application au cas des transports des élèves et étudiants en situation de handicap

Atouts et limites de ce contexte

- ◆ Les atouts : un cadre, des outils
- ◆ Les limites : des zones de flou, des temporalités différentes
- ◆ L'échange entre les Conseils départementaux et les prescripteurs est primordial

Retours d'enquête AGIR et sur des cas pratiques

16H30 : Fin de la formation

Intervenants : Michel JEANNENOT, Consultant, MOBILIS et Didier MALNOURY, Représentant de l'Association des Directeurs de Maisons départementales des personnes handicapées (ADMDPH) et Directeur de la MDPH de l'Aube

Animateur : Equipe d'AGIR

Optimiser le transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH2)

30 janvier 2018

de 9H30 à 16H30 au 8, villa Lourcine – 75014 PARIS (locaux d'AGIR)

Le code des transports confère aux Conseils départementaux la responsabilité de la prise en charge des frais de transport scolaire propres aux élèves et étudiants en situation de handicap. Cette formation sera consacrée aux modalités d'organisation et de fonctionnement de ces transports.

L'objectif est de mieux identifier et comprendre les contraintes qui pèsent sur l'organisation de ces transports et notamment la question de l'articulation avec les obligations en matière d'accessibilité. Des outils sont proposés aux participants pour une meilleure optimisation des services, voire une meilleure maîtrise des coûts liés à ce type de transport.

9H30 : Accueil des participants et tour de table

9H45 : Le travail en amont

- ◆ Retour sur la question de la concertation entre prescripteur et payeur

10H30 Poser les principes organisationnels

- ◆ Une approche purement juridique : organisation et données économiques applicables
- ◆ Une approche en tant que collectivité territoriale acteur social

12H30 : Déjeuner (pris en commun / non pris en charge)

14H00 : Prendre en main l'organisation

- ◆ Gérer en régie de transports
- ◆ Déléguer : le principe des marchés publics
 1. Les prescriptions de l'ordonnance « marchés publics »
 2. L'application de ces prescriptions
- ◆ Envisager d'autres solutions ?

16H30 : Fin de la formation

Intervenant : Michel JEANNENOT, Consultant, MOBILIS

Animateur : Equipe d'AGIR

Approche et diversité des problématiques du handicap dans le transport public (TEH3)

L'objectif de cette formation est de mieux connaître le cadre juridique relatif aux modalités de transport des personnes en situation de handicap et les dispositifs d'intégration dans le milieu scolaire et professionnel. Il sera question aussi de mieux appréhender les diverses formes de handicap et les conséquences sur le comportement de l'utilisateur en situation de handicap.

Aujourd'hui, il est important de savoir les pratiques à privilégier pour l'accueil des personnes en situation de handicap et d'identifier les outils d'évaluation de la qualité d'accueil de ce public avec des exemples de cas concrets.

JOUR 1 : Approche des handicaps et focus sur le secteur des transports

14 mai 2018

de 9H30 à 16H30 – 8, Villa de Lourcine - 75014 PARIS

L'objectif de cette journée est de comprendre les différentes formes de handicap et d'apprendre à identifier les dispositifs d'intégration du handicap.

9H30 : **Accueil des participants et tour de table**

10H00 : **La notion de handicap**

- Son évolution dans l'histoire
- Ses différentes significations
- Une inversion récente de la problématique : le handicap, pathologie médicale ou pathologie sociale ?

10H30 : **La loi du 11 février 2005 relative à l'accessibilité**

- Rappel du cadre juridique
- Les incidences en termes de transports publics de voyageurs
- Les dispositifs d'intégration du handicap

11H30 : **La diversité des handicaps**

- Les déficits moteurs
- Les déficiences psychiques
- Les déficiences intellectuelles
- Les déficits sensoriels
- Les déficits cognitifs
- Les maladies invalidantes
- Les situations de polyhandicap

12H30 : **Déjeuner** (pris en commun / non pris en charge)

Formations 2018 – TEH

14H00 : La diversité des handicaps (suite)

15H30 : Les conséquences psychologiques du handicap

- Dans le rapport à l'environnement organisé par les personnes valides
- Dans la relation et la communication avec les personnes valides
- Apports spécifiques de la psychologie pour comprendre

16H30 : Fin de la formation

Intervenant : Bruno TORDJEMAN, Consultant

Animateur : Sandra BICHET, Responsable Autorités Organisatrices Interurbaines, AGIR

Approche et diversité des problématiques du handicap dans le transport public (TEH3)

JOUR 2 : Accueillir des usagers en situation de handicap

15 mai 2018

de 9H30 à 13H00 au 8, villa Lourcine – 75014 PARIS (locaux d'AGIR)

L'objectif de cette journée est de donner les outils pour gérer l'interface relationnelle et communicationnelle avec les usagers des transports publics en situation de handicap. Il est question de sensibiliser les professionnels du transport aux questions relatives aux différentes formes de handicap.

9H30 : **Accueil des participants**

10H00 : **La communication avec les usagers en situation de handicap**

- Les éléments de communication professionnelle à privilégier
- Les différents freins à la communication avec les usagers en situation de handicap
- Les pièges possibles pour une telle communication

11H00 : **Accueillir, aider, assister, accompagner ?**

- Le registre d'accueil
- Les trois critères à considérer pour un accompagnement professionnel
- Quelle position professionnelle adopter pour les agents de conduite ?
- Les différences de positionnement du conducteur entre l'urbain et l'interurbain

12H30 : **Déjeuner** (possibilité de déjeuner pris en commun / non pris en charge)

14H00 : **L'évaluation de la qualité de prestation rendue par les professionnels de terrain**

- Les documents prescriptifs permettant une définition claire des missions des agents de terrain
- Les documents et les pratiques d'évaluation qualitative des prestations
- Les retours d'expériences
- Les outils de sensibilisation des acteurs de terrain à l'accueil des usagers en situation de handicap

16H30 : **Fin de la formation**

Intervenant : Bruno TORDJEMAN, Consultant

Animateur : Sandra BICHET, Responsable Autorités Organisatrices Interurbaines, AGIR

Passer un marché public de transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEH4)

14 novembre 2018

de 9H30 à 16H30 au 8, villa Lourcine – 75014 PARIS (locaux d'AGIR)

L'objectif est d'identifier les obligations en matière d'organisation du transport des élèves et étudiants en situation de handicap et de connaître les montages de contractualisation en vue d'une bonne gestion de cette compétence des Conseils départementaux.

9H30 : Accueil des participants et tour de table

9H45 : Retours d'enquête AGIR sur les modalités de contractualisation

Les rôles des pièces de marchés publics (RC, CCTP, BPU, etc.)

Leur contenu indicatif minimum

12H30 : Déjeuner (pris en commun / non pris en charge)

14H00 : La démarche de contractualisation

- ◆ Identifier ses besoins
- ◆ Définir les modalités contractuelles : accord-cadre marché à bons de commande, accord-cadre marché subséquent, etc.
- ◆ La question de l'allotissement
- ◆ Définir son cadre contractuel (qualité, contrôle, etc.)
- ◆ Définir les modalités de sélection : retour sur les prestataires potentiels, etc.
- ◆ Préparer les documents financiers : Bordereau des prix unitaires (BPU) par exemple

16H30 : Fin de la formation

Intervenant : Michel JEANNENOT, Consultant, MOBILIS

Animateur : Sandra BICHET, Responsable Autorités Organisatrices Interurbaines, AGIR

FORMATION AGIR 2018

Bulletin d'inscription individuel

à renvoyer par mail à info@agir-transport.org ou par fax : 01.53.68.04.15

Intitulé ou code de la formation (ex : TEH1, TEH2, TEH3)

.....
.....

Date et lieu de la formation :

.....

Coordonnées du participant :

Civilité : M. Mme

Nom, prénom :

Fonctions :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Coordonnées de l'organisme du participant :

Nom :

.....

Adhérent à AGIR : oui Non

Adresse postale :

.....

.....

Les inscriptions des adhérents d'AGIR sont prioritaires. Les non adhérents sont admis dans la limite des places disponibles avec confirmation 8 jours avant la formation.

Vos attentes (pour permettre aux formateurs de mieux préparer leur intervention) :

Qu'attendez-vous de cette formation ?

.....

Que souhaitez-vous aborder en particulier ?

**LA RÉFÉRENCE FORMATIONS
TRANSPORT PUBLIC ET MOBILITÉS**

**NOUVEAU SITE INTERNET :
www.agir-formations.fr**

Toute l'offre de formation
en ligne : calendrier,
thèmes, demandes
d'inscription, etc.

